

Magazine

Janvier - Février 2021



Dossier Patrimoine

22, boulevard Saint-Laurent
44390 PETIT-MARS
02 40 72 77 16
www.petitmars.fr



Retour en images...



La cérémonie de commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale a eu lieu le mercredi 11 novembre 2020 en présence de M. le Maire Jean Luc Besnier et de Mr Bruno Nicolo, président de l'association des anciens combattants (UNC).

Jean-Luc Besnier, Maire de Petit Mars,
Conseiller Départemental et son équipe municipale vous
présentent leurs meilleurs vœux pour 2021

MEILLEURS
Vœux
POUR
2021



L'édito

Pascal LEGREVESE
Adjoint au Patrimoine,
à la Voirie et aux Mobilités



Validation de l'État ; nos bâtiments et nos sites sont « accessibles » PMR.

La commune de Petit Mars a obtenu en début d'année la validation par les services de l'État pour la mise aux normes d'accessibilité de tous ses bâtiments et de ses sites ouverts au public.

L'accessibilité à tous les lieux de vie dans notre quotidien est logique. Pour autant nous savons que nous ne sommes pas tous égaux dans nos pratiques et nos habitudes de déplacement. Comment faire devant un établissement dont l'accès est mal conçu ? Comment comprendre une annonce sonore non traduite (pour les sourds et mal entendants) ? Comment identifier une signalétique non perceptible ? Autant d'exemples devant lesquels une Personne à Mobilité Réduite (PMR) se découragera. C'est précisément ce qui a guidé l'État, faisant suite à des directives antérieures, à imposer à partir de septembre 2015 à toutes les collectivités et aux personnes privées propriétaires d'établissement recevant du public (ERP) de mettre en conformité leurs bâtiments et espaces au travers de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée).

Les propriétaires et collectivités avaient alors jusqu'à 6 ans pour réaliser les travaux de mise en conformité, en référence à un cahier des charges très contraint. La commune de Petit Mars a fait le choix de mener ces réalisations sur des délais plus réduits et a souhaité traiter séparément les travaux de mise en accessibilité de la mairie, qui ont été réalisés dans le cadre de sa réhabilitation, de ceux des autres bâtiments.

Ce long travail, mené par le bureau d'étude « A2C » avec l'appui des élus, des services techniques et de la CCEG a commencé par la rédaction du diagnostic de tous les bâtiments et les installations ouvertes au public (Tertre Rouge, Cimetière...). Conformément au cahier des charges défini par les services de l'État, un bilan complet et chiffré est établi, 188 000 euros ttc, sont alors alloués pour ces opérations.

Courant 2018 les appels d'offres ont été lancés et le choix des entreprises a été arrêté pour un démarrage des travaux dès début 2019. Des transformations parfois simples mais nécessaires : abaissement d'un lavabo, pose de miroir amovible, nouvel éclairage, tablette d'appui, signalétique et information visuelles et surtout des modifications plus structurales : remplacement de portes, élargissement de certains accès, création de rampes, installation de points de préhension, mise en place d'un monte-personne (salle Molière) et d'un ascenseur (accès terrasse football) et la création de places de stationnement dédiées. En complément nous poursuivons des aménagements sur les voies, le PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) que nous rendons accessibles dès lors que toutes les conditions sont remplies.

Des cartes réalisées par la CCEG sont consultables sur : Site de la CCEG / Vos services / handicap et personnes âgées / carte interactive, pour connaître les aménagements et les points accessibles (bâtiments, espaces publics, voirie) réalisés dans chaque commune. Prochainement, un lien sera effectif sur le site de la commune. Au-delà des obligations réglementaires, l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées se traduisent aussi dans l'engagement de ces réalisations.

SOMMAIRE

Vie municipale	3
L'édito.....	3
Dossier patrimoine.....	4
Influenza aviaire.....	5
Bibliothèque Municipale.....	6
Déchets : Simplification du tri.....	7
Relais Assistantes Maternelles.....	9
Journée défense et citoyenneté.....	10
Vie associative	11
Club de la Bonne Humeur.....	11
Danses Loisirs Evasion : Meilleurs Voeux.....	12
Du virtuel bien réel, à l'école Sainte Marie.....	12
Ecole de Musique Intercommunale.....	12
Vie intercommunale	13
Carte des initiatives : Agilité, solidarité et proximité.....	13
Retour en image sur le Tout Petit Festival.....	13
Voeux des conseillers départementaux du Canton de Nort-sur-Erdre.....	14
Nouveau à Petit Mars.....	14
Vie pratique	15
Agenda	16

A LA RECHERCHE DU PASSÉ GALLO-ROMAIN

Notre commune a un passé qui remonte beaucoup plus loin que nous le pensions. Aujourd'hui, grâce aux travaux réalisés par l'archéologue Léon Maître à la fin de 19^{ème} siècle sur le théâtre et l'édifice du Breil nous savons que Petit Mars possède un patrimoine archéologique gallo-romain d'importance.

Un groupe de travail, constitué d'élus et de bénévoles de la commune, qui entend reconstituer ce passé, a rencontré récemment les services de la Préfecture de région (DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles, service régional de l'archéologie). L'intérêt de protéger ce patrimoine fragile et non renouvelable, ainsi que les mesures à mettre en œuvre ont été évoquées à cette occasion.

Ainsi, en concertation avec la DRAC, les membres de ce groupe de travail lancent un appel auprès de

tous les habitants qui auraient trouvé chez eux, lors de travaux de toute nature, des objets anciens, des morceaux, des fragments de matériaux (céramique, verre, objets métalliques, etc.) à nous contacter. Le recensement et la localisation de ces trouvailles, qui resteront la propriété de chacun, permettra de compléter la carte archéologique de notre commune actuelle, établie par la DRAC, et ainsi de mieux connaître notre patrimoine commun.

D'avance merci à toutes et tous de l'aide que vous nous apporterez en précisant si possible, le lieu et l'année de ces découvertes, en y joignant une photo (à défaut nous nous déplacerons pour la faire).

Vous pouvez contacter les services de la Mairie au 02 40 72 77 16

SITE DE LA GROTTTE AU VILLAGE DES PORTES

D'où proviennent ces pierres ?

Les deux pierres ci-dessous (console moderne, peut-être issue d'une corniche ou d'une architrave d'un bâtiment de style baroque ou classique ou néo-classique) que nous avons retrouvées enfouies dans la végétation à proximité de la grotte suscitent notre interrogation. Si nous connaissons leur datation approximative, fin 19^{ème} courant 20^{ème}, selon les services de la Drac, nous sommes à la recherche de leur utilisation et la raison de leur placement sur le site de la grotte.

En effet, lors de la construction de la grotte en 1958/1959 y avait-il une raison particulière à utiliser ces deux pièces d'architecture ?



Pierre gravée d'une triple enceinte



Toujours sur le site de la Grotte au village des Portes, l'interrogation tourne autour de cette pierre très ancienne sur laquelle figure une triple enceinte gravée. Sauriez-vous expliquer la présence de cette pierre ?

Toutes les informations ou témoignages seront précieux pour les services de la DRAC !

Si vous êtes en mesure de nous apporter des informations complémentaires, merci d'avance de contacter les services de la Mairie au 02 40 72 77 16.



INFLUENZA AVIAIRE : RELÈVEMENT DU NIVEAU DE RISQUE



La progression rapide d'un virus influenza aviaire hautement pathogène sur des oiseaux sauvages en provenance probable de Russie, où cette maladie sévit depuis plusieurs mois, a conduit le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation à relever, par arrêté du 25 octobre, le niveau de risque de l'ensemble du territoire français métropolitain.

La Loire-Atlantique est très impactée par les mesures sanitaires correspondant à ce relèvement, notamment celles s'appliquant sur les zones dites à risque particulier (ZRP), et correspondant à de nombreuses communes

du département, dont celles d'Erdre et Gesvres. Ce sont des communes qui possèdent des zones humides significatives, susceptibles d'héberger de la faune sauvage éventuellement contaminée.

Quelles sont les mesures à prendre :

- Les basses cours détenues par les particuliers, doivent-être confinées dans un bâtiment ou protégées par la pose de filets permettant d'empêcher tout contact entre les volailles et les oiseaux sauvages.
- L'organisation de rassemblements d'oiseaux est interdit (concours, expositions, marchés) ou la participation des oiseaux provenant de ZRP à des rassemblements hors ZRP, sauf dérogation sous conditions strictes,
- Pour la chasse, l'interdiction de transport et de lâcher de gibier à plumes, et l'interdiction d'utilisation d'appelants et de transport d'appelants issus de ZRP, sauf dérogation sous conditions strictes.

Cette prévention a pour but de protéger les volailles d'une potentielle contamination qui aurait des conséquences graves pour le département, très tourné vers les productions avicoles, avec des enjeux importants en matière d'exportations d'animaux vivants, de génétique aviaire et de viande de volailles.

Message à l'attention des particuliers propriétaires d'oiseaux de compagnie ou d'élevage :

« Vous êtes un particulier et vous détenez des oiseaux tels que des volailles ou des oiseaux d'agrément. Si ces oiseaux se trouvent à l'extérieur de votre habitation, vous êtes tenus d'en faire la déclaration afin d'être répertorié au niveau de votre commune.

Cette déclaration permet de lutter plus efficacement contre la propagation du virus Influenza aviaire en cas d'infection d'élevage à proximité de votre domicile. Cette déclaration n'engendre pas de frais.

Vous pouvez la réaliser :

- au moyen d'un formulaire papier (CERFA n° 15472*02), disponible sur internet ou en mairie et à renvoyer à la mairie de votre commune
- par télédéclaration via le lien suivant : agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/ »

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE PETIT MARS

Concours d'écriture de textes A Dix Mots et Merveilles

La Ville de Petit Mars et la bibliothèque municipale propose la 18ème édition de son concours d'écriture « A Dix Mots et Merveilles » à l'occasion de la semaine de la langue française et de la francophonie, du 15 novembre au 15 février 2021.

Thème de l'édition 2020 – 2021 « Dis-moi dix mots qui (ne) manquent pas d'air ! »

La nouvelle édition invite chacun à s'inspirer des mots qui évoquent l'air sous toutes ses formes. L'air est en effet une ressource naturelle, un bien commun à préserver pour l'avenir de l'humanité. On l'associe également à la vie, à l'énergie, à la santé, mais aussi à la mobilité et à la circulation. Source de sensations, selon qu'il est chaud ou froid, qu'il embaume ou empest, l'air est aussi ce souffle de vie qui nous relie aux autres. Il évoque symboliquement l'aventure, une frontière à franchir.

Dix mots vous sont proposés ici, comme autant d'invitations au voyage, à la réflexion, au plaisir, à la poésie. Laissez-vous porter par le souffle de votre imagination...

« aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler, vaporeux »

Ce concours est ouvert depuis le 15 novembre 2020. Les participants envoient leur texte avant le 15 février 2021 à midi, par internet.

Quatre catégories de public :

- Jusqu'à 13 ans : Le Concours « A Dix Mots et Merveilles junior » est adapté aux enfants de moins de 13 ans et proposé avec six mots issus de la sélection. « aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien »
- 14-18 ans : Adolescent
- Plus de 19 ans : Adulte
- Auteurs publiés (jeunes ou adultes) ou primés à des concours d'écriture

Gratuit et ouvert à tous, réservé aux candidats des Pays de la Loire. Un seul texte par candidat. Règlement intérieur complet disponible sur www.petitmars.fr et <http://www.bibliotheques.cceg.fr>

Lancement de la 17ème édition du prix de la bibliothèque de PETIT MARS mi-janvier !

Les lecteurs sont invités à lire la sélection de leur choix et de voter pour son livre préféré, jusqu'au 9 octobre 2021



Prix Roman

- « La vie en ose » de Lisa Azuelos, Editions Belfond
- « Aya » de Marie –Virginie Dru, Editions Albin Michel
- « Le jardin des étoiles mortes » de Laure Margerand, Editions J'ai lu
- « Ces petits riens qui nous animent » de Claire Norton, Editions Robert Laffont

Prix Policier

- « Reine de beauté » d'Amy K.Green, Editions Belfond Noir
- « La Nanny » de Gilly Macmillan, Editions les Escales noires
- « La nuit d'avant » de Wendy Walker, Editions Sonatine

Prix Initiatique

- « Un jour, Aliénor m'a dit » de Karine Micard, Ed Solar
- « Julia et Sébastien, naissance d'une relation » de Valérie Richard et Bruno Couturier, Ed Lanore
- « Pardonne, aime et revis » de Jacques Schecroun, Ed Leduc.

Prix Feel-Good

- « Ceux qui s'aiment finissent toujours par se retrouver » de Sonia Dagotor, Ed Cherche Midi
- « Le meilleur rôle de ma vie » de Cynthia Kafka, Editions Afnil
- « Clair de bulle » de Florence Kiouss, Editions Prisma

Pour tous renseignements : 02 51 12 67 96, bibliotheque@petitmars.fr

À PARTIR DU 4 JANVIER, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.

RECYCLONS PLUS !

Désormais, c'est simple : vous pouvez trier tous les emballages vides, sans exception.

erdre gesvres
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CITEO

Dans le bac à ordures ménagères, je dépose :

- Pots en plastique (yaourt, crème, ...)
- Gobelets en plastique
- Sacs, films, sachets en plastique
- Barquettes en plastique
- Emballages contenant des restes
- Barquettes en polystyrène
- Blisters

Pour toute question, contactez le Service Déchets :
www.cceg.fr

erdre gesvres
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mémo - Tri

! Seuls les sacs jaunes **transparents** sont acceptés à la collecte.

Dans le sac jaune, je dépose :

Tous les emballages doivent être **vides**

- Bouteilles en plastique
- Bidons et flacons en plastique
- Emballages métalliques
- Briques alimentaires
- Gobelets cartonnés
- Cartonnettes



2021 CALENDRIER de collecte



NOUVEAU !

tous les emballages
se trient !

www.consignesdetri.fr

LE BAC À ORDURES
MÉNAGÈRES ET LES SACS
JAUNES SONT COLLECTÉS
LE MÊME JOUR.

JE LES SORS LA VEILLE
AU SOIR

MON JOUR DE COLLECTE

Je suis collecté le :

☒ lundi ☐ jeudi
☐ mardi ☐ vendredi
☐ mercredi

en semaines :

☒ paires ☐ impaires

Votre bac peut être collecté toutes
les 2 semaines.
12 levées incompressibles sont
incluses dans la part fixe de la
redevance pour une année entière.
Au delà, les levées supplémentaires
sont facturées en plus.

JANVIER
1 V Férié !
2 S
3 D
4 L
5 M
6 M
7 J
8 V
9 S
10 D
11 Collecte
12 M
13 M
14 J
15 V
16 S
17 D
18 L
19 M
20 M
21 J
22 V
23 S
24 D
25 Collecte
26 M
27 J
28 V
29 S
30 D
31 D

FÉVRIER
1 L
2 M
3 M
4 J
5 V
6 S
7 D
8 Collecte
9 M
10 M
11 J
12 V
13 S
14 D
15 L
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 Collecte
22 M
23 J
24 V
25 S
26 D

MARS
1 L
2 M
3 M
4 J
5 V
6 S
7 D
8 Collecte
9 M
10 M
11 J
12 V
13 S
14 D
15 L
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 Collecte
22 M
23 J
24 V
25 S
26 D
27 L
28 M
29 J
30 M
31 M

AVRIL
1 J
2 V
3 S
4 D
5 Férié !
6 Collecte
7 M
8 J
9 V
10 S
11 D
12 L
13 M
14 M
15 J
16 V
17 S
18 D
19 Collecte
20 M
21 M
22 J
23 V
24 S
25 D
26 L
27 M
28 M
29 J
30 V

MAI
1 S
2 D
3 Collecte
4 M
5 M
6 J
7 V
8 S
9 D
10 L
11 M
12 M
13 Férié !
14 V
15 S
16 D
17 Collecte
18 M
19 M
20 J
21 V
22 S
23 D
24 Férié !
25 M
26 M
27 J
28 V
29 S
30 D
31 Collecte

JUIN
1 M
2 M
3 J
4 V
5 S
6 D
7 L
8 M
9 M
10 J
11 V
12 S
13 D
14 Collecte
15 M
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 L
22 M
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D
28 Collecte
29 M
30 M

LÉGENDE

Jours fériés

La collecte des jours fériés et des jours suivants
est reportée au lendemain.
Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Vacances scolaires

Passage des déchèteries
aux horaires d'été

02 28 02 28 10 - dechets@cceg.fr
www.cceg.fr



2021 CALENDRIER de collecte



NOUVEAU !

tous les emballages
se trient !

www.consignesdetri.fr

LE BAC À ORDURES
MÉNAGÈRES ET LES SACS
JAUNES SONT COLLECTÉS
LE MÊME JOUR.

JE LES SORS LA VEILLE
AU SOIR

MON JOUR DE COLLECTE

Je suis collecté le :

☒ lundi ☐ jeudi
☐ mardi ☐ vendredi
☐ mercredi

en semaines :

☒ paires ☐ impaires

Votre bac peut être collecté toutes
les 2 semaines.
12 levées incompressibles sont
incluses dans la part fixe de la
redevance pour une année entière.
Au delà, les levées supplémentaires
sont facturées en plus.

JUILLET
1 J
2 V
3 S
4 D
5 L
6 M
7 M
8 J
9 V
10 S
11 D
12 Collecte
13 M
14 Férié !
15 J
16 V
17 S
18 D
19 L
20 M
21 M
22 J
23 V
24 S
25 D
26 Collecte
27 M
28 M
29 J
30 V
31 S

AOÛT
1 D
2 L
3 M
4 M
5 J
6 V
7 S
8 D
9 Collecte
10 M
11 M
12 J
13 V
14 S
15 D
16 L
17 M
18 M
19 J
20 V
21 S
22 D
23 Collecte
24 M
25 M
26 J
27 V
28 S
29 D
30 L
31 M

SEPTEMBRE
1 M
2 J
3 V
4 S
5 D
6 Collecte
7 M
8 M
9 J
10 V
11 S
12 D
13 L
14 M
15 M
16 J
17 V
18 S
19 D
20 Collecte
21 M
22 M
23 J
24 V
25 S
26 D
27 L
28 M
29 M
30 J

OCTOBRE
1 V
2 S
3 D
4 Collecte
5 M
6 M
7 J
8 V
9 S
10 D
11 L
12 M
13 M
14 J
15 V
16 S
17 D
18 Collecte
19 M
20 M
21 J
22 V
23 S
24 D
25 L
26 M
27 M
28 J
29 V
30 S
31 D

NOVEMBRE
1 Férié !
2 Collecte
3 M
4 J
5 V
6 S
7 D
8 L
9 M
10 M
11 Férié !
12 V
13 S
14 D
15 Collecte
16 M
17 M
18 J
19 V
20 S
21 D
22 L
23 M
24 M
25 J
26 V
27 S
28 D
29 Collecte
30 M

DÉCEMBRE
1 M
2 J
3 V
4 S
5 D
6 L
7 M
8 M
9 J
10 V
11 S
12 D
13 Collecte
14 M
15 M
16 J
17 V
18 S
19 D
20 L
21 M
22 M
23 J
24 V
25 S
26 D
27 Collecte
28 M
29 M
30 J
31 V

LÉGENDE

Jours fériés

La collecte des jours fériés et des jours suivants
est reportée au lendemain.
Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Vacances scolaires

Passage des déchèteries
aux horaires d'hiver

02 28 02 28 10 - dechets@cceg.fr
www.cceg.fr

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Lieu d'accompagnement, d'information, de rencontres et d'échanges au service des familles et des professionnels de l'accueil individuel, le Relais Assistantes Maternelles est un service public d'accès gratuit et neutre. Le RAM est un service intercommunal proposé par les communes de Petit Mars et Les Touches, en partenariat avec la CAF.

Pour Les familles, parents, futurs parents :

- Accompagnement dans la recherche d'un mode de garde pour votre enfant,
- Mise en relation avec les assistantes maternelles,
- Information sur les droits et les devoirs d'employeur,
- Soutien technique dans les démarches administratives (formulaire CAF, contrat de travail, rémunération...),
- Accompagnement pour préparer l'accueil de votre enfant.

Vous recherchez une assistante maternelle ? Mise à disposition la liste des assistantes maternelles agréées des communes de Petit Mars et de Les Touches. Pour l'obtenir, télécharger la fiche renseignements, sur le site de la commune de Petit Mars. L'animatrice traitera votre demande et vous fera parvenir la liste.

Pour les assistantes maternelles agréées et les gardes d'enfants à domicile :

- Favorise le lien entre professionnels de l'accueil individuel,
- Contribue à la professionnalisation,
- Information sur les droits, devoirs, obligations, statut de salarié, la réglementation (contrat de travail, congés payés, rémunération...),
- Information sur les conditions d'obtention de l'agrément,
- Accompagnement pédagogique,
- Accompagner dans le dispositif de départ en formation continue.

Pour les assistantes maternelles/gardes d'enfants à domicile et les enfants accueillis:

- Moments de rencontre et d'échanges, dans un espace de vie et de jeux adaptés aux tout-petits,
- Favoris le rencontres et expériences nouvelles.

Permanences sur Rendez-vous

Sur Petit Mars : Mairie, 22 boulevard St Laurent 44390 Petit Mars

Mardi 9h-11h15 - Vendredi 9h-11h15 / 14h15-17h - Possibilité de RDV le mardi après midi et jusqu'à 18h30

Permanences sur rendez-vous : les samedis matins 16 janvier, 30 janvier et 13 février 2021.

Sur Les Touches : Pôle enfance jeunesse Les Moulins de Juillet, 1 rue des colibris 44390 Les Touches

Lundi 9h-12h / 14h-18h - Jeudi 14h30-16h30

Les temps collectifs à destination des assistantes maternelles des deux communes et des enfants accueillis reprendront courant janvier. Une programmation sera transmise aux professionnelles.

Contact : Responsable du Relais Assistantes Maternelles - Nadège MELLI / ram@petitmars.fr / 06 26 07 92 48

Retour en images

A l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, qui a lieu chaque année le 19 novembre, le RAM a proposé de valoriser et de mettre en avant la profession, en proposant aux assistantes maternelles de participer à leur manière à un « Land'Art », dans ce contexte particulier !

Merci aux participants pour leur expérimentations et réalisations que voici :



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

**RECRUTEMENTS
ET CONTACTS
AU DDC**

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Chefs de projet : QUENTIN ROBERT (SNA/COM) • ETIENNE MAGGIO (SNA/BSN) • Directeur artistique / Graphiste : O. PASCAL ILEC (SNA/COM)
Crédits photographiques : O. ECPAD • Impression et assemblage : POF • POF (SNA/SPAC) • JUINLET 2014



www.defense.gouv.fr/jdc





Mot du Président

L'année 2020 avait pourtant bien commencée avec notre assemblée générale et notre voyage à Menton pour la fête des citrons, à Nice pour le carnaval...



Malheureusement, le Covid 19 s'est présenté et ce sacré petit virus nous a interdit de poursuivre notre programme d'animation en nous obligeant à suspendre nos diverses activités.

Mais il nous faut garder l'espoir et penser que la nouvelle année nous permettra de nous retrouver et de partager les moments conviviaux que nous connaissions.

Dans l'immédiat, nous n'avons pas la possibilité de vous présenter un planning de sorties et de manifestations. Mais nous espérons vous satisfaire le plus rapidement possible.

En attendant le plaisir de se revoir, je vous souhaite, en mon nom et au nom du Conseil d'Administration, une très bonne année 2021 avec du plaisir, de la joie, de l'amitié et, bien évidemment, une bonne santé.

Les personnes qui seraient intéressées pour nous rejoindre seront les bienvenues. Elles pourront découvrir ainsi nos diverses activités, sorties et voyage et nous soumettre leurs idées et leurs expériences.

Contact : 06 50 81 90 74 ou 06 79 91 02 31.

Section Culture et Patrimoine du club

Suite aux expositions sur la Grande Guerre et la Seconde Guerre Mondiale et sollicités par Monsieur le Maire, Sylvie Gru, Donatien Lemasson et Paul Lebot préparent un ouvrage sur ces deux conflits. Ce livre gardera en mémoire les expositions et retracera la vie des Petits Marsiens durant 1914/1918 et 1939/1945.

Après le collectage d'informations auprès des habitants, la recherche aux archives départementales, communales et paroissiales, ils commencent l'écriture du manuscrit. Aussi, ils se retrouvent régulièrement pour une réunion de travail ou en visioconférence.



DANSES LOISIRS ÉVASION : MEILLEURS VŒUX



DU VIRTUEL BIEN RÉEL À L'ÉCOLE SAINTE MARIE

Pour faire face au contexte sanitaire et respecter les protocoles mis en place, M. RETIF, le directeur et son équipe vous proposent une visite virtuelle de l'école. Vous pourrez parcourir à distance les différents lieux de vie et d'apprentissage de l'école.

Des capsules vidéo et photo vous montreront le site de l'établissement, les cours, les classes. Vous pourrez prendre le temps d'observer, voir, écouter et apprécier les activités de classe, les ateliers ou le travail différencié, les pédagogies innovantes. Vous découvrirez les projets autour du respect mis en place via ces supports visuels.

Une seule adresse : <https://www.ecolesaintemarie-pm.fr/>

Pour les familles des enfants de Petite Section, nés en 2018 des rencontres spécifiques avec le directeur et les enseignantes sont prévues. Nous accueillerons, par soir, un groupe restreint de parents dans la salle de motricité, dans le respect des gestes barrières et du protocole et prendrons le temps d'expliquer ce qui se vit, les exigences et les compétences de la maternelle.

Vous pouvez vous inscrire pour assister à une de ces rencontres en appelant au 02 40 72 75 13 ou par mail contact@ecolesaintemarie-pm.fr.

Voici les dates proposées (attention nombre limité de personnes par soirées),
mardi 19 janvier - vendredi 22 janvier - lundi 1er février - jeudi 4 février, les horaires : de 18h à 19h.

N'hésitez pas à venir découvrir ce qui se passe dans nos murs et aiguïser votre curiosité via le site ou le facebook de l'école. Que ce soit en maternelle, en primaire, de la petite section au CM2, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant en appelant le 02 40 72 75 13 ou par mail contact@ecolesaintemarie-pm.fr

A très bientôt, virtuellement et surtout réellement.

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Depuis le 2 novembre dernier, l'École de Musique Associative Intercommunale (EMI) propose la continuité de certains de ses cours à distance. L'association a mis en place le télétravail pour pouvoir éviter un maximum le chômage partiel pour ses 13 professeurs salariés.

La plupart des cours individuels (instrument) ont été réalisés par visio par différents moyens en fonction du choix de l'élève et du professeur.

Pour les cours collectifs, une visio étant trop complexe à mettre en place, les professeurs ont continué le suivi pédagogique avec leurs élèves via des vidéos, l'envoi de partitions ou de chants à apprendre, quand cela était possible... Les élèves et les professeurs ont hâte de se retrouver !

L'engagement de l'EMI reste le même en toute circonstance : se faire plaisir en pratiquant la Musique seul ou collectivement.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'Association de l'EMI via différents liens :

- Sur le site Internet : <http://ecoledemusique-emi.com/>



CARTE DES INITIATIVES : AGILITÉ, SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ !

Click & Collect, vente à emporter pour les restaurateurs, déploiement des marketplaces pour les petits commerces : les dirigeants inventent et font preuve d'une grande agilité pour faire vivre leurs entreprises. Le Conseil de développement, avec l'appui de la CCEG, a décidé de soutenir ces initiatives en élargissant la carte du même nom.

En effet, jusqu'à présent la carte des initiatives ne recensait que les initiatives solidaires et les producteurs locaux. La carte s'ouvre désormais aux restaurateurs, commerçants, producteurs, artisans de bouche pour permettre à chacun de se faire connaître.

L'objectif : faire le lien non seulement entre les salariés qui travaillent et les restaurateurs proposant des plats à emporter le midi, mais aussi le lien entre les habitants et les commerçants pour favoriser l'achat de proximité par le Click & Collect.

Découvrir la carte : infoscoviderdreetgesvres.gogocarto.fr

Infos pratiques

Carte des initiatives solidaires : <https://infoscoviderdreetgesvres.gogocarto.fr/>

Contact mail : conseil.developpement@cceg.fr

RETOUR EN IMAGES SUR LE TOUT PETIT FESTIVAL

Clap de fin sur la 10^{ème} édition du Tout petit Festival !

Quelles formidables retrouvailles entre les spectateurs et les artistes ! Dans un contexte sanitaire complexe, le Tout petit festival a pu dérouler une édition festive et joyeuse pour retrouver tout le plaisir de partager les émotions du spectacle vivant dès le plus jeune âge.

Un grand merci aux compagnies, aux techniciens, aux équipes d'accueil et aux spectateurs venus si nombreux avec plus de 3200 billets vendus ! Et bravo à tous les artistes qui ont multiplié les lieux de rencontres, pour aller jouer dans les parcs et jardins, dans la rue, dans les salles de spectacles, dans les maisons de l'enfance comme les maisons de retraite... et même au bord de la piscine pour rendre visite aux bébés-nageurs !

Des moments forts et importants pour la vitalité culturelle du territoire et la «santé culturelle» de chacun, comme a pu l'expliquer Sophie Marinopoulos, invitée pour l'ouverture du festival !

RDV en 2022 et en attendant, les spectacles continuent avec Hors-Saison, les Échappées Culturelles en Erdre & Gesvres.



Crédit photo : © Association l'Objectif Durable

VŒUX DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE NORT-SUR-ERDRE



Madame, Monsieur,

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021 pour vous et vos proches. Qu'elle vous apporte le bonheur et la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Conseillers départementaux du canton de Nort-sur-Erdre depuis mars 2015, nous avons en 2020, continué à nous mobiliser et à travailler à l'échelle de chacune des communes du canton et au niveau départemental.

La crise sanitaire nous mobilise pleinement pour accompagner les associations culturelles et sportives, les structures sociales et médico-sociales, les services d'aides à la personne... qui sont particulièrement touchés par la crise et ses effets économiques et sociaux. Plusieurs dispositifs de soutiens, humains et financiers, ont été déployés. N'hésitez pas à les solliciter.

Lorsque nous serons sortis de cette crise sanitaire, le Département devra continuer à accompagner les nombreuses victimes de la crise : les chômeurs et bénéficiaires du RSA que nous devons aider à retrouver un emploi, les personnes âgées et handicapées que nous soutenons au quotidien pour lutter contre la solitude et l'isolement, les jeunes et collégiens particulièrement touchés.

Pour aider les acteurs locaux, nous avons obtenu que le Département renforce enfin ses efforts d'investissement sur le territoire en mettant en place un plan de relance de près de 21 M€ permettant de financer des projets sur la voirie communale et en faveur du secteur du bâtiment et des travaux publics.

En 2021, nous continuerons à être à votre écoute et à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rencontrer en prenant rendez-vous au 02 40 99 09 40 et à suivre notre actualité sur notre site internet www.democratie44.fr.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, prenez soin de vous et de vos proches !

Bien sincèrement,

Anne-Marie CORDIER et Jean-Luc BESNIER, vos conseillers départementaux

Anne-Marie CORDIER 06 74 37 83 64 anne-marie.cordier@loire-atlantique.fr

Jean-Luc BESNIER 06 79 07 64 17 jean-luc.besnier@loire-atlantique.fr

NOUVEAU À PETIT MARS

Angélique Cahier
Kinésiologie Animale et Humaine



La kinésiologie est une pratique professionnelle destinée à favoriser un état d'équilibre et de bien-être physique, émotionnel et énergétique.

Tout le monde peut y avoir recours, du nourrisson à la personne âgée ainsi que l'animal à poils, à plumes, à laine ou à écailles.

La kinésiologie est bénéfique dans divers cas de douleurs physique, stress, peurs, phobies, anxiété, agressivité, traumatismes, problèmes cutanés, etc...

Par divers rééquilibrages, vous et/ou votre animal retrouverez un état de mieux être.

Venez également découvrir les ateliers de découverte de soi et de techniques de mieux être.

Pour prendre RDV ou plus de d'informations au 06.71.08.09.41 ou sur kinesiologieangelique.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr

- Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
- Lundi - Mercredi - Jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96

- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19

- Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 17h

Relais Assistantes Maternelles ☎ 06 26 07 92 48

✉ ram@petitmars.fr

Sur rendez-vous le mardi : 9h-11h15,
vendredi : 9h-11h15 et de 14h15 à 17h
et samedis matins 16 et 30 janvier ainsi que le 13 février

École Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92

École Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73

Accueil de loisirs sans hébergement ☎ 06 16 03 17 96

Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Consultations des Nourrissons ☎ 02 40 29 54 35

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois l'après-midi
uniquement sur rendez-vous

Permanence Puéricultrice ☎ 02 40 29 54 35

Tous les jeudis matins uniquement sur rendez-vous

SERVICE SANTÉ

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15

Pharmacie de garde ☎ 3237

Sapeurs-pompiers ☎ 18 ou 112 à partir d'un portable

Gendarmerie ☎ 17

Assistantes sociales / Centre social ☎ 02 40 29 54 35

• Centre de Soins Infirmiers ☎ 02 40 77 43 93

☎ 35 route de Nantes 44390 PETIT MARS

✉ acsirne@laposte.net

• Infirmière libérale ☎ 07 83 50 50 60

Guiho Magalie ☎ 1 boulevard Saint Laurent

Permanence Mutualia – Mutuelle communale :
les jeudis 14 janvier et 04 février de 9h15 à 12h30
en mairie

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire de Petit Mars : Jean Luc BESNIER

Conseillers départementaux :

M. BESNIER et Mme CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

Adjoint à l'urbanisme : M. Chrystophe Pabois

Le samedi matin sur rendez-vous au ☎ 02 40 72 76 75

Adjointe aux affaires sociales: Mme Aurélie CLOUET

Permanence à la mairie, ☎ 22 Boulevard Saint Laurent,
tous les lundis et jeudis entre 14h et 16h.

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

Député : M. Luc GEISMAR, député de la 5^{ème}
circonscription de Loire Atlantique

☎ 318 route de St Joseph 44300 NANTES

ENVIRONNEMENT

Ramassage des ordures ménagères et emballages

(sacs jaunes) **Attention changement :** Les lundis semaines
paires. Les 11 et 25 janvier ainsi que les 8 et 22 février 2021

Déchèterie « Les Dureaux » ☎ 06 14 14 77 49

Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 17h / Samedi de
9h à 12h et de 14h à 17h

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »

Mercredi 13 janvier et samedi 13 février

Pour toutes informations :

petitmars-infos@pratiques-environnement

CCEG service « déchets » ☎ 02 28 02 28 10

✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation

☎ 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 72 15 40

• Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

• Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : ☎ 1 allée des Citronniers - 44000 Nantes

☎ 3949

ANCRE ☎ 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 29 57 60

Service de Travail Social CAF ☎ 02 44 75 00 02

Accueil sur rdv à ☎ Nort sur Erdre

Solidair'Auto : ☎ 06 49 62 47 12

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Presse Océan Annabelle PECHET

☎ 02 28 24 92 14 ✉ annabelle@ecomail.fr

Ouest France Régis PICARD

☎ 06 66 13 07 86 ✉ regispicard57@gmail.com

AGENDA

Jeudi 11 Février

Don du sang,

salle Molière, 16h30 à 19h30

Collecte sur RDV : Inscription sur
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Tous les mercredis

Marché de Petit Mars

fruits / légumes / pizza / cordonnier
à partir de 14h,
boulevard Saint Laurent



Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 04 mars 2021.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 29 janvier 2021.
Ils doivent être envoyés à communication@petitmars.fr ou déposés en
mairie.

Magazine municipal n°36 Janvier-février 2021. Directeur de la publication : Jean-Luc BESNIER,
Rédaction : Commission et Service Communication et Associations locales.
Conception graphique et impression : Agence 3C Châteaubriant.
Tirage à 1700 exemplaires